AB RENOVATION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7.700 euros

Siège social : 15, Avenue Gabriel Chaigne – 33190 LA RÉOLE

439 484 494 RCS BORDEAUX

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(ARTICLES L 224-3 ET L 223-43 DU CODE DE COMMERCE)

Les soussignés :

- **Monsieur Alain BALLADE,** demeurant 15, Avenue Gabriel Chaigne – 33190 LA RÉOLE**,** propriétaire de 700 parts sociales ;

- **Madame Laurence BALLADE,** demeurant 15, Avenue Gabriel Chaigne – 33190 LA RÉOLE**,** propriétaire de 70 parts sociales ;

Seuls associés de la Société AB RENOVATION, Société à responsabilité limitée au capital de 7.700 euros, dont le siège social est situé 15, Avenue Gabriel Chaigne – 33190 LA RÉOLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 439 484 494 RCS BORDEAUX, lesquels envisagent la transformation de ladite société en Société par actions simplifiée,

ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de Commerce, de désigner :

Monsieur Vincent DURIEUX
Commissaire inscrit à la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine
sis 17, rue de Lesticaire - 33600 PESSAC

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce et de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Fait à BORDEAUX
Le 20 Mai 2025